**Nom prénom :**

**Adresse :**

**Administration communale de Stavelot**

Collège communal de Stavelot

Place Saint-Remacle 32

4970 Stavelot

À Stavelot, le 2022

M. le Bourgmestre et membres du Collège communal de Stavelot,

Nous, résidents de Stavelot, ou y possédant une résidence secondaire, vous communiquons par la présente notre opposition au projet d’installation de 11 éoliennes au Cronchamps, pour les motifs suivants :

1. Le gigantisme du projet ne s’intègre **absolument pas** dans notre paysage composé de crêtes et d’une magnifique nature non entachée, réputée dans l’ensemble de notre pays et au-delà ;
2. Le fait que cette implantation va nuire gravement à l’activité touristique, hors conditions de courses sur le circuit, les vues, la nature et le calme sont les points forts des villages ;
3. Les distances insuffisantes à de nombreuses habitations, notamment à Ster, Harse et Hockai ;
4. Le cumul du bruit et des nuisances de l’autoroute et du circuit de Spa-Francorchamps avec celui des éoliennes ;
5. L’effet cumulatif avec la présence actuelle de la ligne à haute tension et le projet Boucle de l’Est ;
6. Le fait que Ster et Harse subiraient un **véritable encerclement** de nuisances (circuit – haute tension – éoliennes) ;
7. Les inquiétudes réelles en matière de santé publique ayant trait aux infrasons et aux champs électromagnétiques ;
8. L’impact sur la faune et la flore aux portes des Hautes Fagnes ;
9. Le dévalorisation de la valeur immobilière des habitations, à titre principal ou de résidence secondaire.

En résumé, ce projet d’éoliennes constitue une grave attaque à notre qualité de vie.

Nous demandons au Bourgmestre et aux membres du Collège de protéger le bien-être et la sécurité des riverains impactés par ce projet ainsi que l’intérêt environnemental et touristique.

Nous demandons au Bourgmestre et aux membres du Collège de s’opposer à l’installation d’éoliennes telle que présentée dans le cadre du projet de GREEN TECH WIND Sprl.

Nous sommes bien sûr convaincus que l’énergie verte doit être développée sur notre territoire communal, **mais décider de sacrifier ce site d’une beauté exceptionnelle et emblématique pour un projet aussi mégalomane et horrible, reviendrait à gravement hypothéquer le bonheur, la prospérité, la santé et les perspectives d’avenir de tous les habitants de la commune et des générations futures.**

En espérant que ces motifs primeront sur d’autres considérations, nous vous remercions d’avance pour la considération que vous porterez à ce courrier et nous vous prions d’agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, l’assurance de notre considération distinguée.

Signature(s)